

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band: 28 (1940)
Heft: 581

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: M.-L.P. / M.F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Finances et des Douanes, datée du 27 octobre 1939, stipule, en ce qui concerne le personnel des organisations d'économie de guerre, que les personnes dont le conjoint est fonctionnaire attiré de la Confédération ne peuvent être employées dans ces organisations. La même interdiction s'applique aux fils et aux filles de fonctionnaires fédéraux lorsqu'ils habitent avec leurs parents.

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines).

Traduction française.

Après le vote du 1^{er} décembre

(Suite de la 1^{re} page.)

A cette crainte irraisonnée, dont tant d'hommes ont si grand-peine à se dépouiller, parce qu'ils ne veulent pas voir clair en eux-mêmes, il convient d'ajouter deux autres causes encore à notre échec, qui, pas davantage l'une que l'autre, ne sont réjouissantes. La première, c'est très certainement le recul du sentiment démocratique. Jamais comme au cours de cette campagne, nous n'avions encore pu réaliser à quel point toute une partie de la jeune génération masculine se désintéresse et se méfie du suffrage ; et que de fois n'avons-nous pas

rencontré cette argumentation : « je n'ai rien contre les femmes, dont j'apprécie les capacités, mais étant opposé au suffrage universel, je trouve que, plutôt que de leur donner le droit de vote, l'on ferait mieux de le retirer aux hommes. Je voterai donc non ». Et sitôt que l'un de nous essayait de pousser davantage la discussion, et de faire préciser par quoi ces jeunes citoyens entendaient remplacer ce droit de suffrage, bouc émissaire de tous les maux du temps présent, l'on aboutissait au plus obscur et au plus vide des galimatias, fait de notions économiques et politiques mal digérées ou de fragments de lectures qui, dépourvues de leur contexte, avaient perdu tout sens. Une autre preuve de cette opposition ne se trouve-t-elle pas d'ailleurs dans la faible proportion du 50 % des électeurs qui, en ce jour du 1^{er} décembre, ont fréquenté le scrutin ? Quand bien même la loi militaire aurait dû, semble-t-il, amener aux urnes ceux que notre revendication laissait indifférents. Et n'est-il pas d'un illogisme absurde que, du seul fait qu'ils ont atteint l'âge de vingt ans, tant de jeunes gens soient investis d'un droit dont ils se moquent comme de Colin-Tampon, alors que l'on s'entête à refuser ce même droit à des femmes, qui, elles, y tiennent ?...

Mais un autre motif encore de notre échec, et que nous sommes obligées de signaler ici, concerne les femmes. Pas tant même celles qui vont répétant aveuglément qu'elles ne veulent pas du droit de vote, et cela parce qu'elles n'ont jamais été orientées ni renseignées, parce que, gâtées par l'existence, elle ont vécu une vie trop exempte de soucis qui les a égoïstement empêchées de songer aux soucis d'autres femmes ; ou encore parce que, par paresse, elles ont prêté une oreille complaisante au bourrage de crâne qui leur faisait croire qu'elles perdraient du coup toutes leurs qualités féminines, le jour où nous décrocherions pour elles leur bulletin d'électorales : de toutes celles-là, le nombre va diminuant avec la guerre, la mobilisation, les difficultés de la vie, l'augmentation des impôts, l'enrôlement dans les Services complémentaires de l'armée aussi, qui transforme un patriotisme souvent purement sentimental en une notion très nette de ce qu'elles peuvent apporter au service du pays. Ce ne sont pas tellement celles-là qui nous ont déçues par leur manque de solidarité et de compréhension que d'autres, féministes en principe, femmes déjà organisées en groupements divers à but professionnel ou d'intérêt public, qui n'ont pas compris que l'effort considérable qu'il fallait fournir concernait toutes les femmes. Absorbées par les complications matérielles de la vie, par les tâches immédiates de la philanthropie et de l'entraide, ou par les nécessités du travail professionnel, celles-ci n'ont pas su, pendant ces deux ou trois semaines, sacrifier la moindre bribe de leur temps, de leurs forces ou de leurs ressources à cette cause commune, qu'elles ont persisté à considérer d'un intérêt secondaire pour elles. Et pourtant, si nous avions remporté le succès, combien d'éléments dans leur vie à toutes, aussi bien que dans la nôtre, auraient pu être transformés ! « Ce n'est que lorsque les femmes suisses voudront le droit de vote qu'elles l'auront », a-t-on dit souvent, et avec combien de raison ! Mais quand donc le voudront-elles vraiment ? au point de lui faire les sacrifices qu'ont su lui consentir jadis des femmes telles



Publications reçues

Vio MARTIN et Jean HUGUENIN : *Voici Noël !* Editions des Nouveaux Cahiers, La Chaux-de-Fonds.

Un petit volume qui s'inspire de la grande fête chrétienne et qui est destiné aux enfants. Les poésies de Vio Martin expriment avec bonheur les étonnements, les joies, les espoirs, les vœux des petits. L'âme enfantine s'y révèle dans sa naïveté charmante. Il y a ensuite des monologues, saynètes et compliments et, pour finir, un touchant conte de Noël.

Nous aimons moins la « conférence » d'un petit garçon, jugeant inutile d'accentuer le dédain, trop souvent réel, de l'enfance masculine à l'égard des petites filles. Dans son ensemble, ce petit recueil offrira un choix de productions variées à ceux et celles qui voudront apporter leur part aux bonnes soirées familiales de Noël.

M.-L. P.

Jahrbuch der Schweizerfrau, 1940-41. Editeurs, K.-J. Wyss, Erben (Berne) de concert avec l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. 1 volume de 100 pages, avec de nombreuses illustrations : 2 francs.

Il faut croire que l'*Annuaire des Femmes suisses*, sous la forme bilingue qu'il avait adoptée de-

puis sa fondation en 1915, se vendait décidément bien mal en Suisse romande, puisque les éditeurs ont estimé préférable de publier uniquement en allemand le volume de 1940-41, que nous avons sous les yeux. Même la contribution qu'y a apportée notre collaboratrice S. Bonard, qui retrace la vie de dévouement, de responsabilités et d'initiative de Sœur Julie Hofmann, la directrice des asiles d'Eben-Ezer et de la Prairie, que l'Université de Lausanne élève récemment au titre de *Dr honoris causa* pour les services rendus par elle à l'humanité souffrante — même cet article a été traduit en allemand. Tant pis pour nous, Romanes, et faisons notre mea culpa.

Car l'on comprend bien que les éditeurs aient préféré concentrer leur effort pour plaire au public féminin de langue allemande qui lit et achète cet *Annuaire*, que de tenter, par quelques articles égrenés en français, de former un cercle de lectrices en Suisse occidentale. Le volume y gagne en homogénéité, mais nous, les Welches, y perdons. Cet *Annuaire* contient en effet nombre d'articles intéressants : des chroniques du mouvement féministe en Suisse et à l'étranger signées des noms bien connus d'Agnes Debrüt-Vogel et d'Elisabeth Vischer-Alioth ; quelques pages d'une noble inspiration : *donner — scriber — préserver*, d'Hélène Stucki ; des articles sur des questions de travail féminin, de solidarité humanitaire, de féminisme, de service complémentaire militaire ; des vers de Maria Waser et de Lisa Wenger ; et enfin de nombreux portraits qui nous sourient au courant des pages, évoquant des physionomies bien connues de celles qui nous ont hélas ! quittées, comme de celles qui travaillent encore à nos côtés. Ceci sans oublier la liste complète des Associations féminines nationales et cantonales, avec des séries de noms et d'adresses indispensables à quiconque se trouve peu ou prou en rapport avec le mouvement féminin en Suisse — et même à l'étranger, puisque quelques pages sont réservées aux organisations féminines internationales. Welches, mes sœurs, dépêchez-vous de perfectionner vos notions d'allemand, afin de pouvoir profiter de tous les avantages que, sous sa couverture si suggestivement illustrée, vous offre ce XIX^{ème} volume de notre *Annuaire* !

M. F.

Prière 1940

Que Dieu m'aide à payer le prix
pour ma négligence passée,
Pour mon égoïsme et pour mon ignorance.
Nous n'avons pas assez vibré
quand mouraient les enfants chinois,
Quand autrefois nos sœurs allemandes
se courbaient sous la honte,
Quand, trahis, les Tchèques déposèrent
les armes.
Nous n'avons pas assez compati pendant ces
longues, longues années
Quand des hommes égoïstes et puissants
forgeaient dans l'ombre des chaînes
Pour lier les pauvres et les faibles par
ignorance.
Chacun de nous n'a pensé qu'à lui-même, ne
donnant que des miettes de pitié qui ne
nous coûtaient rien.
C'est à mon tour de souffrir. J'ai ma part
de misère.
Celle d'un autre aussi. Qu'il en soit ainsi,
d'autres ont payé pour moi.
Mais donnez-moi le courage de souffrir,
d'aimer, d'espérer et de prier encore.
Aidez-moi maintenant à croire qu'après cette
sombre nuit
Luira une aube nouvelle, éclairée par la foi
Et que, mieux avertis, les hommes accepteront
de payer le prix afin que tous puissent
vivre comme l'humanité le devrait.

LENA MADISON PHILIPS (E.-U.),

Présidente de la Fédération Internationale des Femmes dans les professions et les carrières libérales.

(Librement traduit de l'anglais par le Dr R. Girod, Genève.)

pourrait que se taise à Sion, Bellinzzone ou Berne ! Il ne manquerait plus que nos Confédérées tenues à l'écart des scrutins chez elles, vissent faire un apprentissage civique à Genève.

Dans le même journal, une autre note dont la naïveté comme l'ignorance font sourire :

« Nul n'a jamais contesté à la femme son mot à dire ou l'heureuse suggestion qu'elle peut avoir dans la société. Elle a toujours la presse pour les exprimer (??? *Réd.*). Si elle s'intéresse à la politique — ce qui est assez rare, elle saura suffisamment influencer son mari, son frère ou un parent.

Cessez donc, Mesdames, de voir, dans ce qui est un danger, un parti-pris des hommes, et pensez oh ! vous qui rajeunissez d'année en année, et qui poussez la coquetterie jusqu'à gratter votre âge sur vos passeports, que celui-ci aurait figuré aux yeux de tous sur les registres électoraux.

Bien différente (heureusement !) l'inspiration, soit de la Page de la femme du Courrier également...

« Bien que je ne sois pas très au courant du mouvement féministe en Suisse ou ailleurs, je suis pour le vote des femmes. Ma raison ? elle est si simple qu'elle vous paraîtra peut-être simpliste. Mais voici : je pense qu'il y a là, non pas une question d'égalité, mais de justice. De plus en plus, surtout depuis cette guerre, les femmes subissent les mêmes charges que les hommes. Je suis donc de celles qui disent : à charges égales, droits égaux. Oh ! je ne fais pas partie de ces exaltées qui assurent que tout ira mieux quand nous pourrions voter (??? *Réd.*). Non. Mais cela n'ira pas plus mal non plus, et il me semble que l'on serait

plus près du suffrage universel. De plus, si en matière de politique, les femmes ne comprennent pas grand chose, il est des questions, cependant, qui les regardent spécialement, à savoir l'enseignement, les réformes sociales et tous les problèmes concernant l'enfance et les femmes...

« Cependant, tant que chez nous, le vote ne sera pas strictement obligatoire pour tous, hommes et femmes, il y a danger à accorder le droit de vote aux femmes. Laissez au bon vouloir de chacune, ce droit sera largement employé par une certaine classe de femmes déjà organisées au sein d'un groupement politique, c'est-à-dire les femmes socialistes, alors que les autres voteront individuellement ou s'abstiendront par ennui ou « je m'en fichisme ». C'est pourquoi je serai encore plus favorable au vote familial qu'au suffrage masculin et féminin.

« ...soit de la chronique financière de ce même journal.

« Pour nous, nous croyons que la véritable raison de beaucoup d'hommes de refuser les droits électoraux aux femmes est la peur de se voir majoriser. Ce faisant, ils empêchent le pays de faire une expérience, qui, mai foi, ne serait guère plus risquée qu'une autre, et offre même d'indiscutables chances de voir une importante partie de la population dire son mot sur des questions l'intéressant au premier chef...

« Bien entendu, toutes les femmes ne voteront pas mieux que les hommes ; nos sœurs ne sont pas parfaites (nous non plus) et comme nous, elles agiront parfois par impulsion, par sentiment ou par caprice. Or, c'est là le défaut capital du suffrage universel d'accorder le droit de vote à cha-

cun sans discernement... Le supprimera-t-on pour cela ? Que non pas. Alors dans ces conditions, pourquoi ne pas incorporer les femmes à la masse électorale ? C'est socialement et économiquement une intéressante expérience à faire.

Pour Curieux, hebdomadaire romand, le sujet n'a apparemment aucune importance, puisqu'il n'a fait de la troisième question posée aux électeurs genevois qu'une brève mention, pas bien gentille pour nous, d'ailleurs, nous traitant de « dames aux chapeaux verts ». Et relevant un passage d'une lettre dans laquelle notre Commission de presse met en regard le nombre à peu près égal à Genève des femmes mariées et de celles qui doivent se débrouiller seules dans la lutte pour la vie, veuves, divorcées, et célibataires, il se demande avec une « curieuse » ignorance pourquoi celles-ci n'auraient pas trouvé de mari ? Mais que vous avez donc mal lu, cher confrère, les apostrophes enflammées de M. Pierre Béguin, brandissant l'épouvantail du surnombre des femmes sur les hommes ! et ne savez-vous donc pas que, dépassant de 10.000 en tout cas le chiffre des électeurs, nous risquons de majoriser dangereusement ceux-ci ?... C'est du moins ce qu'on clamait partout avec élégance les antisuffragistes.

Voici maintenant une lettre à son journal du correspondant romand de la Gazette de Zurich :

« Je viens de rencontrer un ami frais débarqué du « Clipper », qui après un séjour de deux ans à New-York, foule de nouveau le sol natal. « Qu'est-ce qui, à ton retour, t'a le plus frappé chez nous ? lui ai-je demandé ? — Qu'à Genève on vote le 1^{er} décembre pour savoir si on accordera ou non le droit de vote aux femmes, me répondit-il immédiatement. Cette subite révélation du fait qu'en Suisse les femmes ne possèdent encore nulle part le droit de suffrage m'a rappelé brus-

quement le caractère ultra-conservateur de notre démocratie... De plus, continua-t-il, ce n'est pas les 50.000 électeurs du canton de Genève — desquels la moitié au maximum se rendra aux urnes — qui devraient se prononcer dimanche sur cette question, mais bien les femmes, Genevoises et Confédérées. Il serait intéressant de savoir si elles réclament le droit de vote ».

Si, malheureusement, ajoute le correspondant du journal zurichois, cette consultation n'entre pas en ligne de compte, la résistance du monde masculin au suffrage féminin est, en ce qui concerne le canton de Genève, considérable... Il serait pourtant à souhaiter qu'une tentative soit enfin faite à ce sujet dans un de nos cantons suisses... Sera-ce à Genève, où les femmes qui s'inscrivent comme électrices dans l'église protestante exercent déjà une forme de droit de vote ? Si oui, cela sera de par un vote émis bien davantage par un sentiment de justice formelle que par une vraie persuasion, sans compter que les hasards de la participation au scrutin peuvent aussi entrer en ligne de compte...

La rédaction du Bulletin de la Section genevoise de la Société suisse des Commerçants est moins pessimiste :

« Notre section, est-il écrit en tête du numéro de décembre, n'a pas officiellement pris position à propos de l'initiative proposant la modification de l'article 21 de la Constitution cantonale, mais il n'est pas opportun, au moment où les aimables collègues du beau sexe représentent plus d'un tiers de notre effectif que les collègues du sexe masculin fassent montre d'ostracisme. Depuis de nombreuses années, la femme a dû, bon gré mal gré, prendre part à la lutte pour l'existence, ga-